Publié le 21 octobre 2020

Signature d'une Convention de partenariat avec Aides-Territoires, bientôt une plateforme dédiée à la recherche de financements publics pour les Epl

Lors du Congrès des Epl d'Angers, Jean-Marie Sermier, président d'honneur et Patrick Jarry, président de la Fédération des Epl, ont signé aux côtés d'Amélie Renaud, adjointe au directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages au Ministère de la Transition écologique, une convention de partenariat pour la création d'une plateforme personnalisée Aides-Territoires

La plateforme Aides-territoires a été lancée en janvier 2018 au sein de la Fabrique numérique, l'incubateur des Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire **et** de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

Aides-territoires est une startup d'État du réseau beta.gouv. Il s'agit d'un service public en ligne, porté par la DGALN (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature), qui **facilite la recherche d'aides des collectivités territoriales** et de leurs partenaires locaux, en rendant visibles et accessibles tous les dispositifs financiers et d'ingénierie auxquels ils peuvent prétendre.

Aides-territoires a donc été créée dans le but de **faire gagner du temps aux acteurs locaux**, de contribuer à une certaine symétrie dans l'information sur les aides publiques et à l'égalité entre les territoires.

La présente convention a pour objectif de créer une plateforme personnalisée Aides-Territoires qui recensera l'ensemble des dispositifs financiers et d'ingénie auxquels les Epl pourront prétendre.

« Dans la nature, il y a le maquis et il y a le maquis des aides. Ce n'est pas un maquis naturel »

« Nous signons une convention sur la mise en place d'une plateforme Aides-territoires, avec la DGALN. Dans la nature, il y a le maquis et il y a le maquis des aides. Ce n'est pas un maquis naturel. Il faut que nos collectivités et les opérateurs trouvent des solutions et réponses à leurs questions » a indiqué **Jean-Marie Sermier, Président d'honneur de la Fédération des Epl après avoir signé la Convention.**

C'est pourquoi les équipes de la Fédération des Epl et de la DGALN sont en en train de travailler conjointement

afin que **cette plateforme soit accessible le plus rapidement possible à l'ensemble des Epl**. Vous pourrez consulter les informations sur l'ensemble des appels à projets recensés par thématiques et localisations directement sur le site internet de la Fédération des Epl. Une communication future sera réalisée à l'ensemble des Epl sur le sujet dès que cette dernière sera opérationnelle.